



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
RESTREINTE

PNUE/OzL.Pro/ExCom/29/33  
29 octobre 1999

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Vingt-neuvième réunion  
Beijing, 24-26 novembre 1999

**PROPOSITION DE PROJETS : FIDJI**

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projets suivante :

Réfrigération

- Plan de gestion des frigorigènes : programme national de récupération et de recyclage PNUD
- Plan de gestion des frigorigènes : formation des douaniers, du personnel du bureau d'inspection des ODS et du personnel du Bureau national de l'ozone PNUE
- Plan de gestion des frigorigènes : programme de formation des formateurs PNUE

## FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET FIDJI

SECTEUR : Réfrigération                      Consommation sectorielle d'ODS (199) :                      tonnes ODP

Seuils de coût-efficacité du secteur :                      S.o.

**Titre des projets :**

- a) Plan de gestion des frigorigènes : programme national de récupération et de recyclage
- b) Plan de gestion des frigorigènes : formation des douaniers, du personnel du bureau d'inspection des ODS et du personnel du Bureau national de l'ozone
- c) Plan de gestion des frigorigènes : programme de formation des formateurs

Données relatives au projet	Plan de gestion des frigorigènes		
Consommation de l'entreprise (tonnes ODP)			
Incidences du projet (tonnes ODP)	5,20		
Durée prévue du projet (mois)	36	18	18
Montant initial demandé (\$US)	103 946	44 500	75 000
Coût final du projet (\$US)			
Surcoûts d'investissements a)			
Fonds pour imprévus b)			
Surcoûts d'exploitation c)			
Coût total du projet (a+b+c)	96 755	42 500	70 500
Participation locale au capital (%)	100 %	100 %	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %	0 %	0 %
<b>Montant demandé (\$US)</b>	<b>96 755</b>	<b>42 500</b>	<b>70 500</b>
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)			
Confirmation du financement de contrepartie?			
Agence nationale de coordination			
Agence d'exécution	PNUD	PNUE	PNUE

<b>Recommandations du Secrétariat</b>			
Montant recommandé (\$US)	96 755	42 500	70 500
Incidences du projet (tonnes ODP)	5,20		
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)			
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	12 578	5 525	9 165
Coût total pour le Fonds multilatéral	109 333	48 025	79 665

## DESCRIPTION DU PROJET

### Plan de gestion des frigorigènes : Fidji

1. La consommation totale d'ODS dans le secteur de la réfrigération de Fidji, plus particulièrement pour l'entretien de l'équipement de réfrigération domestique et commercial, a été évaluée à 19,2 tonnes ODP en 1998. Les données recueillies pendant une étude exécutée en 1998 ont révélé l'existence d'environ 142 000 réfrigérateurs domestiques, 7 500 systèmes de réfrigération commerciale et 18 600 véhicules dotés d'un climatiseur.

2. Il existe environ 300 techniciens en réfrigération et 35 ateliers de services de différentes tailles. Ces ateliers font l'entretien et réparent l'équipement de réfrigération domestique, commercial et industriel. En 1992, l'Australian Institute of Refrigeration, Air Conditioning and Heating a offert des cours de sensibilisation aux CFC et d'adaptation aux techniciens d'entretien de Fidji. Tous les techniciens qui ont obtenu leur accréditation de l'Institut de technologie de Fidji depuis 1997 connaissent les techniques d'isolement, de récupération et de recyclage des frigorigènes, et sont conscients de l'importance d'adopter de bonnes pratiques en réfrigération.

3. Le Parlement a approuvé le projet de loi de 1997 sur les substances appauvrissant la couche d'ozone au mois de juillet 1998. Ce projet de loi, renommé la Loi sur les ODS, comprend l'interdiction d'importer de l'équipement, des climatiseurs, des réfrigérateurs, des compresseurs et des appareils à base de substances de l'annexe A et de l'annexe B, et l'interdiction d'importer, d'entreposer, de vendre ou d'acheter des substances de l'annexe A, de l'annexe B (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000) et de l'annexe C (à compter de 2031). Certaines entreprises isolent, récupèrent et réutilisent les frigorigènes. On propose également l'adoption à Fidji de programmes d'étiquetage écologique et de réduction des droits d'importation. Le plan d'action du gouvernement propose de rendre obligatoire l'accréditation des techniciens qui manipulent des substances réglementées et de l'équipement à base de CFC.

4. Le PGF comprend deux programmes de formation de base : i) la formation des douaniers afin qu'ils puissent identifier et élaborer des techniques de collecte et de communication de données sur l'importation d'ODS et sur l'équipement de réfrigération à base d'ODS, et ii) un programme de «formation des formateurs» sur les bonnes pratiques de gestion à l'intention des techniciens en réfrigération. Ce programme aurait pour but d'améliorer les pratiques d'entretien, de prévenir l'émission de CFC dans l'atmosphère et d'assurer la maîtrise des techniques nécessaires à l'entretien et à la réparation de l'équipement de réfrigération sans CFC.

5. Le PGF comprend également un sous-projet pour la création d'un réseau de récupération et de recyclage comprenant 20 appareils de récupération (dont des appareils qui seront utilisés dans le programme de formation sur les bonnes techniques d'entretien) et 3 centres de recyclage qui effectueront l'entretien de l'équipement de réfrigération commercial et industriel, et qui seront situés dans les trois grandes îles, à un coût de 84 000 \$US. Ce sous-projet comprend également 3 ateliers d'une journée offrant des démonstrations de l'équipement de récupération et de recyclage à l'intention des techniciens de service.

6. La mise en œuvre de ces projets donnera lieu à la récupération et au recyclage de 5,2 tonnes de CFC par année. Cette quantité s'ajoute aux quantités de frigorigènes qui seront

récupérées grâce à l'enseignement des bonnes pratiques d'entretien aux séminaires de formation.

7. Le Bureau de l'ozone de Fidji sera responsable de la surveillance, de la coordination et de la mise en œuvre des activités d'élimination proposées dans le PGF. Il distribuera l'équipement de récupération, aidera à la mise sur pied des centres de recyclage, consignera les quantités de CFC recyclées et redistribuera l'équipement, si nécessaire. Le projet comprend également la somme de 6 000 \$US pour la surveillance des sous-projets du PGF (ce montant est compris dans le sous-projet de récupération et de recyclage).

## **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT**

### **OBSERVATIONS**

1. Le Secrétariat et le PNUE ont discuté de l'envergure du programme de formation des techniciens de service en réfrigération par rapport à la qualité de la formation des techniciens de service du pays, à l'envergure du programme offert par l'Australian Institute of Refrigeration, Air Conditioning and Heating et aux coûts de logistique des programmes de formation. Le PNUE a modifié l'envergure de son programme de formation des techniciens en réfrigération et a accepté de modifier le coût de ses programmes.

2. Le Secrétariat et les agences d'exécution (PNUD et PNUE) ont également discuté de l'envergure du programme de récupération et de recyclage par rapport à la consommation de CFC et sa distribution sectorielle, et des activités de surveillance relevant du PGF. Le PNUE et le PNUD ont accepté de modifier le niveau de financement en conséquence.

### **RECOMMANDATION**

1. Le Secrétariat recommande l'approbation générale des projets et des niveaux de financement ci-dessous :

	<b>Projet</b>	<b>Coût du projet \$US</b>	<b>Coût d'appui \$US</b>	<b>Agence d'exécution</b>
a)	Plan de gestion des frigorigènes : programme national de récupération et de recyclage	96 755	12 578	PNUD
b)	Plan de gestion des frigorigènes : formation des douaniers, du personnel du bureau d'inspection des ODS et du personnel du Bureau national de l'ozone	42 500	5 525	PNUE
c)	Plan de gestion des frigorigènes : programme de formation des formateurs	70 500	9 165	PNUE